



Tir Sportif Val-de-Travers

www.tsvdt.ch

7^{ème} Grand Prix de l'Absinthe 2020 Petit Calibre 50m



Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le plan de tir de notre 7^{ème} Grand prix l'Absinthe 2020.

Notre concours se déroule sur nos installations équipées de 11 cibles électroniques « Laserscore » (+1 de réserve). Le stand est équipé d'un éclairage pour le tir de nuit.

Pour nos amis, qui ne peuvent ou ne désirent pas tirer un match complet de 60 coups, vous pouvez également vous joindre à nous puisque nous vous offrons la possibilité de tirer un ½ match de 30 coups.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que ce tir est en partenariat avec le Grand-Prix des Franches-Montagnes qui se déroulera du.

A cette occasion nous établirons un classement roi du tir entre les deux manifestations, vous trouverez les modalités dans le plan de tir.

Notre tir se déroulera fin avril, vous trouverez ci-joint les dates définitives, en espérant qu'elles vous conviennent également et que nous aurons le plaisir de vous rencontrer à Couvet.

*Notre cantinière se fera également un plaisir de vous accueillir, vous et vos amis, dans notre magnifique cantine où il vous sera servi une délicieuse fondue au Mauler (**vin mousseux**) pour le prix de CHF 18.-.*

Que la fête soit belle et à bientôt pour partager un moment d'amitié.

Le Président – Pythoud Philippe

Dispositions générales

<u>Organisation / stand :</u>	Tir Sportif, Val-de-Travers Pré Jorat 10, 2108 Couvet				
<u>Adresse de la fête :</u>	Pythoud Philippe, Emer-de-Vattel 2d, 2108 Couvet, 032/863.24.15 – 079/466.27.38 president@tsvdt.ch				
<u>Heures de tir :</u> 12 cibles (No de série)	Vendredi	24 avril 2020	17h15 (1)	19h00 (2)	20h45 (3)
	Samedi	25 avril 2020	09h15 (4)	11h00 (5)	12h45 (6)
	Dimanche	26 avril 2020	09h15 (7)	11h00 (8)	12h45 (9)
	Jeudi	30 avril 2020	18h45 (10)	20h30 (11)	
	Vendredi	01 mai 2020	15h30 (12) 19h00 (14)	17h15 (13) 20h45 (15)	

Sur demande, il est possible de rajouter des séries pour autant qu'il y ait au moins 6 tireurs par série

Ouverture des guichets 30 min. avant le tir / le comité se réserve le droit de modifier les heures de tir.

Répartition/ Classements : il n'y a pas de cérémonie de remise des prix. Les classements sont expédiés aux sociétés par courrier ou par email.

Annonces : les annonces peuvent être faites en tout temps, jusqu'au dernier jour de tir sur les formulaires mis à disposition par le CO à : Pythoud Philippe, Emer-de-Vattel 2d, 2108 Couvet, 032/863.24.15– 079/466.27.38 ; president@tsvdt.ch

Rangeurs : les rangeurs sont attribués dans l'ordre d'arrivée des annonces. Une confirmation sera envoyée dans tous les cas au tireur ou à la société. Le tireur doit se trouver derrière la cible attribuée 10 minutes avant l'heure du rangeur.

Livret de tir : **Fr. 5.00** (rangeurs et taxes de la Fédération inclus)

Jauges/contrôle : cibles électroniques et seule la valeur des coups affichés fait foi.

Classe d'âge :

	Age	Année de naissance en 2020	Abréviation
Adolescents	09-16 ans	2011-2004	U10 à U17
Juniors	17-20 ans	2003-2000	U19 à U21
Elite	classe d'âge ouverte		E
Seniors	46-59 ans	1974-1961	S
Vétérans	60-69 ans	1960-1951	V
Seniors-vétérans	dès 70 ans	1950 et plus âgés	SV

(les seniors vétérans (SV) peuvent tirer couché avec appui)

Assurance : l'ensemble des tireurs et des fonctionnaires de l'organisation de la fête est assuré auprès de l'USS assurance et selon ses dispositions.

Les assurés renoncent explicitement à toutes les prétentions non couvertes par l'USS assurance à l'égard des organisateurs de la fête et de leurs organes

Les tireurs qui provoqueraient des accidents peuvent être tenus responsables tant civilement que pénalement.

Règles de tir : seuls les membres licenciés carabine 50m de la FST ont le droit de participer au tir. Il n'est pas permis de tirer sans licence. Le tireur doit signaler clairement le passage à une cible. Les tireurs avec certificat de position doivent le déposer spontanément auprès du secrétaire, avant de tirer.

Force obligatoire : chaque tireur participant reconnaît les dispositions de ce plan de tir dans toute leur teneur. A défaut de réglementation contraire dans le présent plan de tir, on applique les prescriptions de tir de la FST.

Cible «Grand Prix de l'Absinthe »

Cible, 12 postes de tir « Laserscore » : cibles électroniques à 10 points

Exercice : sans limite, mais seulement autorisé avant le début du concours

Concours à choix :
match olympique : 60 coups de concours, coup par coup, tiré en série de 75 minutes (y. c. exercice)
½ match olympique : 30 coups de concours, coup par coup, tiré en série de 60 minutes (y. c. exercice)

Taxe de tir :
(y compris les coups d'essais)
Fr. 35.00 élites/seniors/juniors par match olympique (60 cps)
(finance de tir Fr. 29.- et contribution de sport et de formation Fr. 6.-)
Fr. 25.00 élites/seniors/juniors par ½ match olympique (30 cps)
(finance de tir Fr. 22.- et contribution de sport et de formation Fr. 3.-)

Dotation : au moins 60% du produit des passes pour la répartition immédiate avec prix en nature/bon d'achat selon le plan de répartition ci-dessous :

Match olympique (60 coups)	U17/U21/V/SV	E/S
480 - 550 pts	CHF 7.00	CHF 7.00
551 - 560 pts	CHF 10.00	CHF 10.00
561 - 565 pts	CHF 15.00	CHF 15.00
566 - 570 pts	CHF 20.00	CHF 20.00
571 - 575 pts	CHF 25.00	CHF 25.00
576 - 580 pts	CHF 30.00	CHF 30.00
581 - 585 pts	CHF 35.00	CHF 35.00
586 - 590 pts	CHF 40.00	CHF 40.00
591 - 595 pts	CHF 60.00	CHF 55.00
596 - 600 pts	CHF 80.00	CHF 80.00

½ Match olympique (30 coups)	U17/U21/V/SV	E/S
240 - 270 pts	CHF 7.00	CHF 7.00
271 - 275 pts	CHF 10.00	CHF 10.00
276 - 285 pts	CHF 15.00	CHF 15.00
286 - 290 pts	CHF 20.00	CHF 20.00
291 - 295 pts	CHF 25.00	CHF 30.00
296 pts et plus	CHF 40.00	CHF 40.00

Dispositions particulières : pour les tireurs de groupe, le résultat du match 60 coups ou le résultat du ½ match 30 coups compte pour le concours de groupes

Règlement pour le concours de groupes (match olympique 60 coups et ½ match olympique 30 coups)

Le concours de groupes est réservé aux membres licenciés carabine 50m des sociétés C50m de la FST. Trois tireurs de la même société forment un groupe. En cas d'empêchement de l'un des tireurs du groupe, celui-ci peut être remplacé par un autre tireur licencié carabine 50m de la même société. La mutation doit se faire par écrit et avant que le 1^{er} tireur du groupe n'ait commencé son tir. Pour être classé, un groupe doit être constitué de trois tireurs effectuant le même programme (match olympique ou ½ match olympique).

Finance de tir :



CHF 30.00 par groupe, payable avant le tir

Prix de groupe :

Chaque groupe reçoit une bouteille d'Absinthe à l'effigie de la société Tir Sportif Val-de-Travers d'une valeur minimale de CHF 40.00

Classement :

Le total des 3 résultats détermine le rang. En cas d'égalité appui par le total des mouches des 3 tireurs, puis la somme des passes dans l'ordre inverse du tir et enfin par tirage au sort.

Classement roi des tirs

Finance de participation:

Aucune

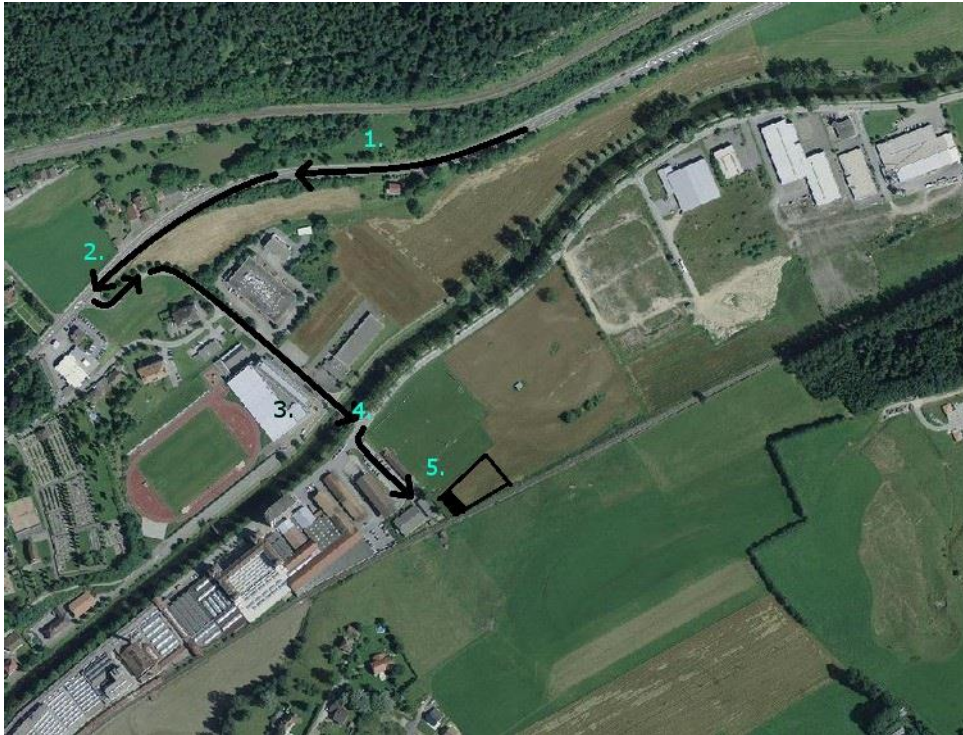
Classement :

Pour être classé, le tireur doit avoir effectué le match olympique du Grand-Prix de l'Absinthe et du Grand-Prix des Franches-Montagnes. Le classement s'effectue à l'addition de 12 coups, soit le dernier coup de chaque passe de chaque Grand-Prix calculé au dixième (10,9). En cas d'égalité appui par le total additionné des 2 matchs, puis par tirage au sort.

<u>Prix :</u>	1 ^{er} rang :	1 bon de Fr. 116.00	(gratuité des inscriptions et des repas sur les deux places de tir en 2021)
	2 ^{ème} rang :	1 bon de Fr. 58.00	(gratuité de l'inscription au tir de Saignelégier et du repas à Couvet en 2021)
	3 ^{ème} rang :	1 bon de Fr. 58.00	(gratuité de l'inscription au tir de Couvet et du repas à Saignelégier en 2021)
	10 ^{ème} rang :	1 bon de Fr. 40.00	(gratuité de l'inscription au tir de Saignelégier en 2021)
	20 ^{ème} rang :	1 bon de Fr. 40.00	(gratuité de l'inscription au tir de Couvet en 2021)
	30 ^{ème} rang :	1 bon de Fr. 18.00	(gratuité du repas à Saignelégier en 2021)
	40 ^{ème} rang :	1 bon de Fr. 18.00	(gratuité du repas à Couvet en 2021)
	50 ^{ème} rang :	1 bon de Fr. 40.00	(gratuité de l'inscription au tir de Saignelégier en 2021)
	60 ^{ème} rang :	1 bon de Fr. 40.00	(gratuité de l'inscription au tir de Couvet en 2021)
	70 ^{ème} rang :	1 bon de Fr. 18.00	(gratuité du repas à Saignelégier en 2021)
	80 ^{ème} rang :	1 bon de Fr. 18.00	(gratuité du repas à Couvet en 2021)
	90 ^{ème} rang :	1 bon de Fr. 40.00	(gratuité de l'inscription au tir de Saignelégier en 2021)
	100 ^{ème} rang :	1 bon de Fr. 40.00	(gratuité de l'inscription au tir de Couvet en 2021)
	3 ^{ème} avant		
	dernier classé :	1 bon de Fr. 116.00	(gratuité des inscriptions et des repas sur les deux places de tir en 2021)

Plan d'accès au stand de Couvet

Coordonnées GPS : Lat. 46.9275 Long. 06.6425



1. Route venant de Neuchâtel direction Fleurier.
2. Virage direction le Centre Sportif du Val-de-Travers.
3. Centre Sportif du Val-de-Travers.
4. Pont rouge en face du Centre Sportif.
5. Stand de tir 50m

Rue Pré Jorat 10

Couvet, le 31 mai 2020



Tir Sportif Val-de-Travers

Pythoud Philippe, Président



Société Neuchâteloise de Tir Sportif (SNTS)

D. Burdet, chef des tirs libres

Approuvé par la SNTS le 18.06.2019